

Charte éthique et démocratique : un résumé !

Notre démocratie, fragile, connaît une crise démocratique préoccupante. Ce n'est pas une fatalité. Nous pouvons renouer un lien de confiance entre les citoyen-ne-s et la politique en rétablissant une démocratie pleine et entière où souveraineté citoyenne, désintéressement civique et honnêteté retrouveraient toute leur place. C'est l'objectif de cette charte éthique et démocratique de 43 articles dont nous nous engageons publiquement et solennellement à respecter les principes.

- **Redonner sens et dignité à la fonction élective**

Nous nous engageons à rétablir un rôle d'élu-e au service de l'intérêt général, des valeurs de la République et des droits humains. Ainsi, nous appliquerons le principe d'égalité entre femmes et hommes par une stricte parité pour l'ensemble des postes à responsabilité. Nous défendrons l'exemplarité des élu-e-s en retirant leurs fonctions exécutives et leurs délégations à tout-e élu-e condamné-e pour faits de violence caractérisée ou pour des actes racistes, xénophobes, sexistes ou homophobes. Nous agissons contre la professionnalisation de la politique et pour des élu-e-s qui se consacrent à leur mission en refusant le cumul des mandats (ministre, parlementaire, conseiller départemental, membre d'un exécutif d'une collectivité territoriale de plus de 3500 habitants) et en limitant à trois le nombre de mandats consécutifs au sein de l'assemblée régionale.

- **Garantir des pratiques financières transparentes et honnêtes**

Nous défendons la transparence sur nos revenus en publiant chaque année une déclaration financière et nous lutterons contre le clientélisme et les conflits d'intérêts : en acceptant aucun don, cadeau ou prêt, de nature à nous influencer; en mettant en place un registre public des rencontres des élus avec d'éventuels lobbyistes; en empêchant la prise de responsabilité d'élu-e-s dans un domaine proche de son activité professionnelle; en nous engageant, à l'issue de notre mandat, à ne pas accéder, durant au moins cinq ans, à des fonctions de responsabilité dans les entreprises créées, régulées ou supervisées par la région. Nous agissons aussi pour que la région serve d'exemple en refusant tout recours à des banques ayant recours à des paradis fiscaux, en favorisant dans nos commandes de biens et de services le commerce équitable, les circuits courts et la production environnementalement et socialement responsable et en luttant contre toutes les dépenses somptuaires.

- **Rendre compte en continu de l'exercice du mandat**

Nous nous engageons à rendre compte aux citoyen-ne-s de notre mandat par des réunions publiques et par l'utilisation des nouveaux outils de communication et nous répondrons à toutes les sollicitations écrites des citoyen-ne-s. Nous favoriserons l'ouverture au public des travaux des organes délibératifs du Conseil Régional et nous développerons le partage des données en technologie ouverte (Open Data).

- **Impliquer pleinement chaque citoyen-ne**

Nous ferons adopter une charte de la participation citoyenne regroupant l'ensemble des droits et des moyens permettant leur implication permanente dans la politique régionale. Nous créerons pour cela de nouveaux outils : commissions thématiques citoyennes, droit de pétition pour l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée régionale, budgets participatifs, évaluation des politiques régionales par un jury citoyen, organisation de débats et de votations citoyennes, notamment sur les grands projets d'aménagements du territoire, référendum d'initiative citoyenne sur des sujets d'importance et dispositifs de révocabilité.

- **Réinventer la démocratie au sein même de l'Assemblée**

Nous agissons pour un nouveau souffle démocratique des organes régionaux. Ainsi, nous refuserons le présidentielisme et nous favoriserons au contraire un fonctionnement plus collégial de l'exécutif et une parlementarisation de l'assemblée. Attaché-e-s à la pluralité des points de vue, nous veillerons à l'existence de contre-pouvoir, nous protégerons les lanceurs d'alertes et nous renforcerons les droits de l'opposition afin de permettre des débats les plus ouverts et les plus constructifs possibles. De plus, nous rendrons public annuellement l'assiduité de chaque élu-e dans les organes dans lesquels il-elle siège et nous sanctionnerons financièrement les absent-e-s. Enfin, nous mettrons en place des instances chargées de veiller à l'application des mesures de cette charte.